

## Les projets de déménagement des entreprises parisiennes en septembre 2011

**La CCIP-Délégation de Paris sonde, chaque année, les PME parisiennes sur leurs projets de déménagement à l'occasion de l'enquête\* d'opinion de conjoncture.**

Les résultats présentés ici donnent, par activités économiques, la part des PME parisiennes qui comptent transférer tout ou partie de leur entreprise d'ici à 3 ans. Ces résultats sont comparés à ceux obtenus lors des enquêtes précédentes, la même question étant posée chaque année depuis 2006. Les destinations géographiques prévues de ces transferts ainsi que les raisons incitant les entreprises à quitter à Paris sont également analysées.

Une question sur les attentes en matière d'implantation a aussi été posée, cette année, aux entrepreneurs parisiens.



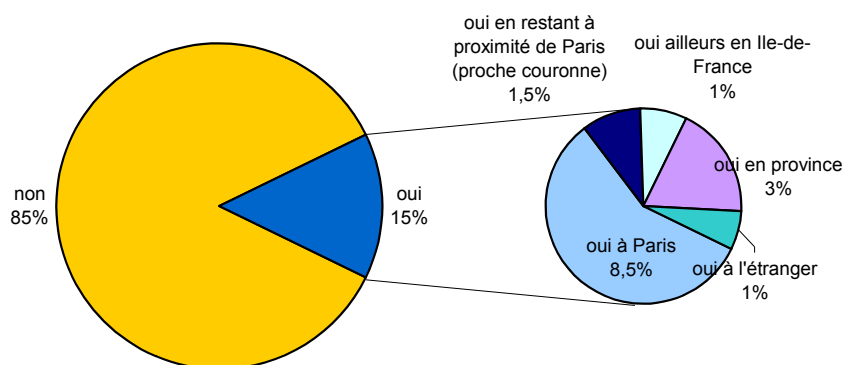
Copyright phovoir/CCIP

**15% des PME parisiennes envisagent un transfert de leur entreprise d'ici 3 ans et plus de la moitié d'entre elles souhaitent le faire au sein de la capitale.**

Les entreprises qui envisagent de quitter Paris sont plus nombreuses à vouloir s'installer en province plutôt qu'ailleurs en Ile-de-France.

**Les entreprises de « taille moyenne » sont moins mobiles que les « petites »** avec une part d'entreprises prévoyant un déménagement de 10%. Mais, celles qui envisagent un transfert sont nettement **moins nombreuses à vouloir rester à Paris** (2% contre 9% pour les « petites »).

Envisagez-vous de transférer tout ou partie de votre entreprise d'ici 3 ans ?



**Les projets de déménagement se différencient selon les secteurs d'activité.**

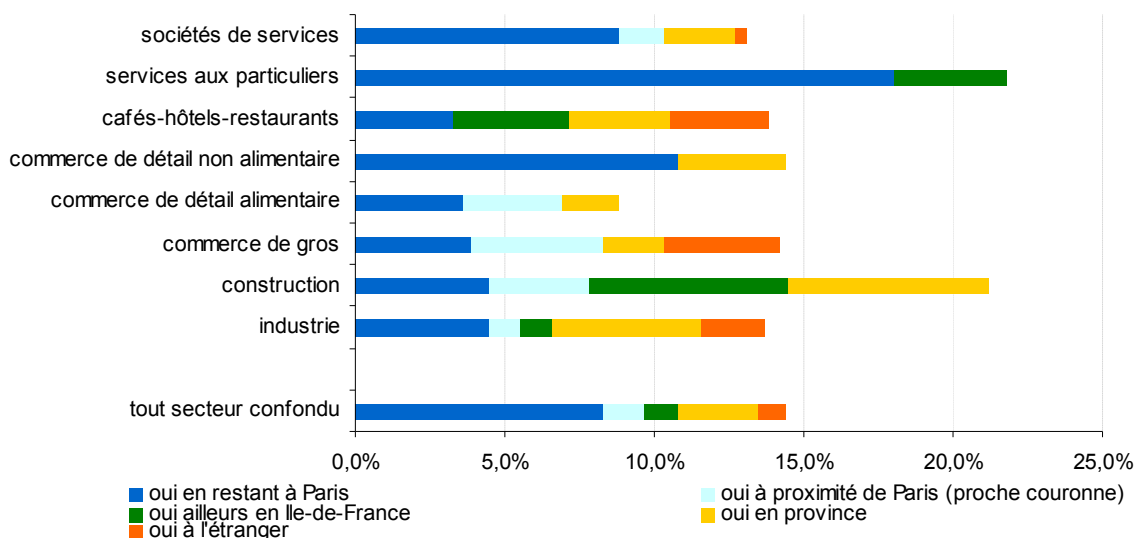
**Les entreprises relevant des secteurs de l'industrie, de la construction et du négoce**, dont l'activité est plus dépendante des conditions de circulation et de livraison et qui supportent de moins en moins le coût élevé des loyers **sont davantage disposées à quitter la capitale** à l'occasion d'un transfert d'activité dans la perspective d'occuper des locaux plus adaptés à leur activité et moins coûteux.

**Les entreprises de construction sont**, de plus, **particulièrement nombreuses à prévoir un transfert** dans l'idée, pour une grande partie d'entre elles, de s'implanter plutôt en grande couronne ou en province. **Celles du négoce** qui quitteraient Paris, ne s'éloigneraient pas trop de la capitale **en visant**, pour la plupart, **la proche couronne**.

De leur côté, **les services aux particuliers**, principalement ceux de petite taille, **sont aussi nombreux à envisager un déménagement dans l'idée, en grande majorité, de rester dans la capitale** pour profiter notamment de la proximité des clients.

**Les sociétés de services** de moins de 10 salariés qui envisagent un transfert **sont majoritaires à vouloir garder une adresse parisienne** malgré le coût du loyer (foncier). Les plus grandes, de leur côté, se partagent entre une implantation à l'intérieur de Paris ou en proche couronne.

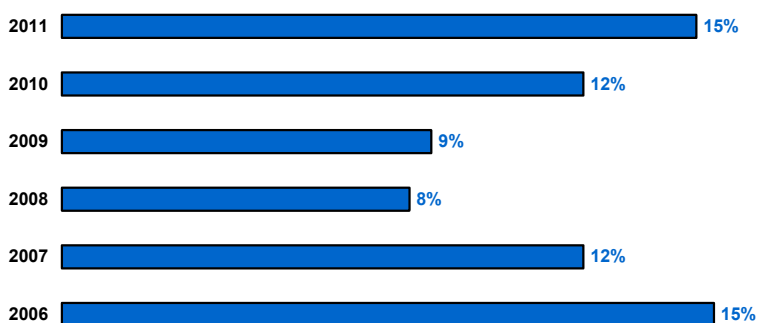
### Part des entreprises qui envisagent de transférer tout ou partie de leur entreprise d'ici 3 ans



**La part des entreprises parisiennes qui envisagent un transfert de tout ou partie de leur entreprise d'ici à 3 ans a continué à se redresser mi-2011 pour retrouver le niveau de 2006.**

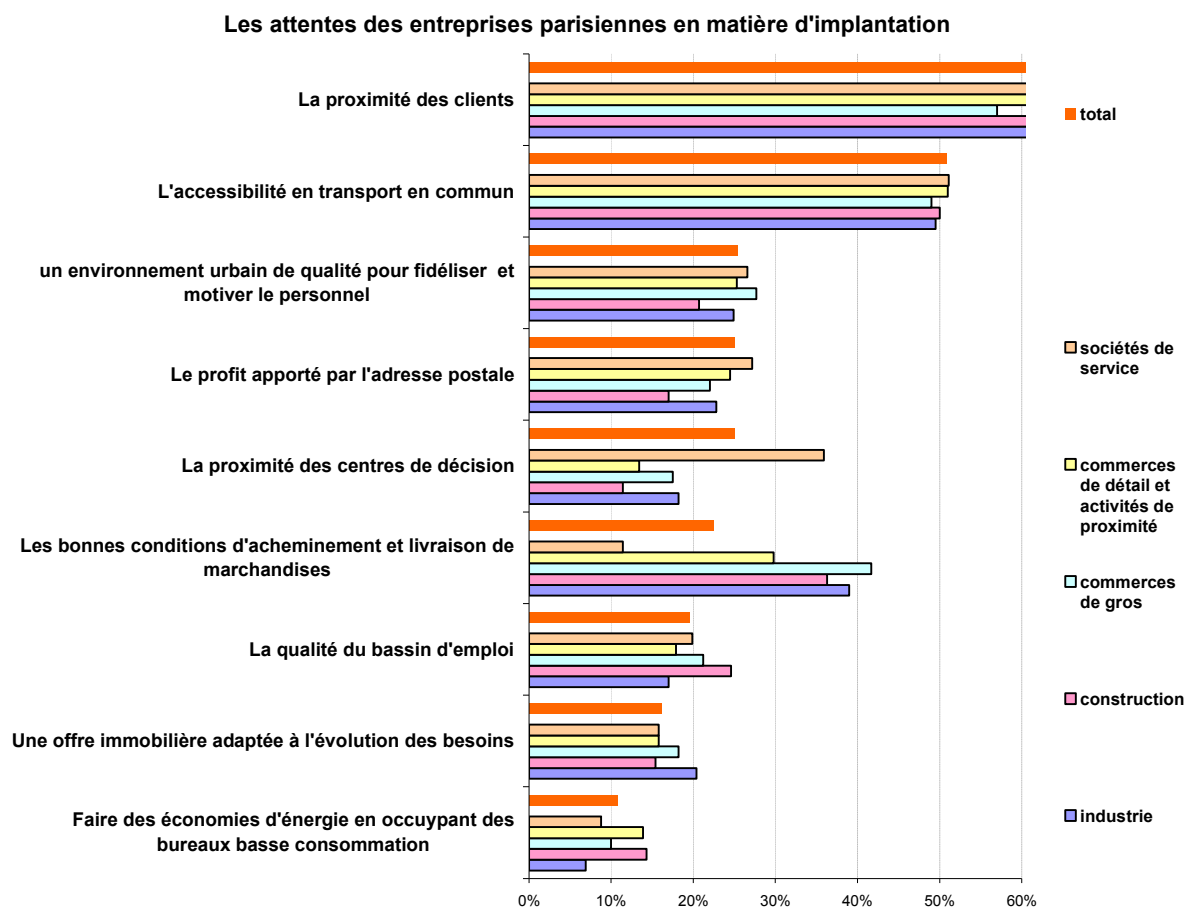
**Le rattrapage enclenché en 2010** par rapport à des projets de déménagement mis en attente durant les années de crise de 2008 et 2009 **semble se poursuivre en 2011. Les entreprises parisiennes sont, en effet, plus nombreuses à prévoir un déménagement sur les prochaines années tout en souhaitant, pour la grande majorité d'entre elles, rester à Paris.** A noter, néanmoins, une prévision à la baisse des résultats et une forte inquiétude sur la situation économique de la France pour les prochains mois, selon l'enquête de conjoncture, menée simultanément à ce sondage.

### Part des entreprises qui envisagent de transférer tout ou partie de leur entreprise



**Dans le choix de leur implantation, les PME parisiennes recherchent prioritairement, tout secteur confondu, la proximité des clients.**

**Un autre facteur déterminant et partagé par l'ensemble des secteurs d'activité est la desserte en transport en commun.** Les attentes qui viennent ensuite sont un **environnement de qualité pour fidéliser et motiver le personnel**, le **profit apporté par l'adresse** davantage mentionné par les sociétés de service et le **commerce non alimentaire** (textile-habillement, chaussures, horlogerie-bijouterie ...) et enfin **la proximité des centres de décision** principalement pour les sociétés de service, en nombre, par ailleurs, important à Paris. **Les bonnes conditions d'acheminement et livraison de marchandises** sont évoquées essentiellement par le commerce de gros, l'industrie et la construction. Enfin, **occuper des bureaux à basse consommation d'énergie** pour faire des économies **ne semble pas, en 2011, prioritaire dans le choix d'implantation des entreprises parisiennes.**



**\*Présentation de l'enquête :** La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris mène chaque année, au mois de septembre, une enquête d'opinion de conjoncture auprès de dirigeants d'entreprises de tous secteurs d'activité. 926 ressortissants de la Délégation de Paris ont été interviewés du 5 au 23 septembre 2011 dont 156 dans l'industrie, 78 dans la construction, 92 dans le commerce de gros, 306 dans le commerce de détail et services de proximité et 294 parmi les sociétés de services. L'échantillon comprend 592 « petits établissements » (moins de 10 salariés dans la construction, le commerce et les services et moins de 50 salariés dans l'industrie) et 334 établissements de taille moyenne (jusqu'à 499 salariés).

Les résultats sont redressés afin d'assurer la représentativité en termes de secteurs d'activité et de taille d'établissement.

Les « petits établissements » tels qu'ils sont définis plus haut représentent 94% de l'ensemble des établissements parisiens de moins de 500 salariés. et pèsent, en conséquence, fortement sur les résultats de l'enquête.